

---

## Jardins partagés : une contribution habitante au système agri-alimentaire territorialisé rennais

Giulia Giacchè et Yvon Le Caro

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/21982>

DOI : [10.4000/vertigo.21982](https://doi.org/10.4000/vertigo.21982)

ISSN : 1492-8442

### Éditeur

Les Éditions en environnement Vertigo

### Référence électronique

Giulia Giacchè et Yvon Le Caro, « Jardins partagés : une contribution habitante au système agri-alimentaire territorialisé rennais », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 31 | septembre 2018, mis en ligne le 05 septembre 2018, consulté le 16 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/21982> ; DOI : [10.4000/vertigo.21982](https://doi.org/10.4000/vertigo.21982)

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 janvier 2020.



Les contenus de *Vertigo* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Jardins partagés : une contribution habitante au système agri-alimentaire territorialisé rennais

Giulia Giacchè et Yvon Le Caro

---

## Introduction

- 1 Si l'agri-urbanisme s'est construit pour mieux intégrer les agricultures périurbaines à la planification urbaine, l'agriculture intra-urbaine produit de facto des espaces agricoles dans la ville qui méritent également l'attention, d'autant plus que l'on retrouve de nombreux acteurs dans ces deux composantes de l'agriculture urbaine (Nahmías et Le Caro, 2012). Nous proposons d'examiner en quoi l'expérience citadine des jardins partagés (JP) contribue à renouveler la relation de la ville à son alimentation et à son agriculture.
- 2 Ce rôle des pratiques habitantes a déjà été examiné dans différentes perspectives, par exemple dans la mobilisation et la transmission des valeurs de durabilité (D'Andrea et Tozzi, 2014) ou dans « l'acte de production alimentaire », permettant la définition d'idéaux-types de jardiniers (Scheromm, 2015). P. Martin *et al.* (2017) prennent en compte les dimensions économique et nutritionnelle, mais aussi les significations socio-culturelles du geste agri-alimentaire des femmes participant aux jardins collectifs à Marseille. D'autres travaux mettent en relation les jardiniers urbains avec différents acteurs du terrain : P. Mundler *et al.* (2014) montrent ainsi « les multiple visages des agriculteurs urbains » dans un continuum qui rapproche et différencie les jardiniers des agriculteurs, tandis que M. Ernwein (2015) pointe la co-evolution des pratiques d'usage et de gestion des espaces verts comme facteur-clé de la redéfinition de la place des habitants-jardiniers en ville. Un nouveau modèle se re-dessine donc manifestement dans la fabrique de la nature en ville, y intégrant agriculture et alimentation.
- 3 Dans ce contexte, notre recherche vise à caractériser les pratiques agri-alimentaires des habitants jardiniers au sein de JP en les articulant avec une conception ouverte des

systèmes agri-alimentaires territorialisés (SAT), qui ne sont pas seulement des systèmes d'échanges de produits, mais des plateaux de jeu dans lesquels se confrontent des acteurs et des valeurs (Rastoin, 2015a).

- 4 Pour penser l'expérience habitante et les dynamiques des SAT dans un même mouvement, nous mobilisons trois corpus théoriques. D'une part, l'approche territorialise, en proposant de rapprocher les diverses composantes du territoire dans un processus de re-territorialisation des activités humaines (Dematteis et Magnaghi, 2016), permet de penser des modèles de développement local auto-soutenables, en donnant une place particulière aux habitants. D'autre part un ensemble de travaux d'économie et sociologie agri-alimentaires territorialisées qui permettent de cerner les enjeux concrets et les systèmes d'acteurs dans des contextes urbains. Enfin la géographie sociale qui nous incite à ne pas isoler les questions agri-urbaines des relations de pouvoir qui sont au fondement d'espaces d'agriculture urbaine (AU) « en transactions » (Séchet *et al.*, 2008).
- 5 Dans cet article nous précisons d'abord ce référentiel théorique, mobilisé pour problématiser nos observations. Ensuite nous présentons le contexte territorial de l'enquête, les matériaux collectés et les méthodologies employées pour les analyser. Les résultats seront ensuite discutés en termes de dimensions à considérer pour comprendre la contribution des jardins partagés tant au système agri-alimentaire qu'au vécu de la ville et de ses quartiers.

## Les jardins partagés, des espaces-enjeux dans la dynamique agri-alimentaire des territoires

- 6 Les dynamiques de l'agriculture urbaine ne peuvent être étudiées comme phénomène spatial, agricole ou alimentaire isolé, mais prennent sens au regard d'enjeux sociaux, écologiques et économiques plus ou moins globalisés qui se déclinent à tous les échelons politiques. Dans un contexte de croissance démographique mondiale, d'expansion du mode de vie urbain, de crise de la biodiversité, d'inégalités croissantes et de réchauffement climatique, des solutions agricoles et alimentaires adaptées doivent être imaginées. O. de Schutter (2014), en tant que rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, juge ainsi nécessaire un changement afin de « remplacer » le paradigme productiviste par un paradigme centré sur le bien-être, la résilience et la durabilité, de manière à garantir l'accès à tous à une alimentation saine. À côté de l'action aux échelons international, national et régional, il promeut la reconstruction de systèmes alimentaires locaux plus durables et plus résilients. B. Faucheux, en tant que Président de la commission Développement durable de l'association des Régions de France souligne le rôle que doivent jouer les gouvernements régionaux pour que soient prises en compte et promues, « au-delà de l'alimentation en quantité et qualité de tous les citoyens de leurs régions, les valeurs sociales, environnementales et culturelles des systèmes alimentaires » (Faucheux, 2016, p. 13).
- 7 Des réflexions dans ce sens ont été déjà menées en Bretagne et à Rennes, notre terrain d'investigation. Citons le projet de recherche-action SALT (Systèmes alimentaires territoriaux<sup>1</sup>) qui visait à caractériser l'impact socio-économiques des circuits courts à l'échelle des territoires (Legrand, 2014), l'étude « Rennes ville vivrière » coordonnée

par C. Darrot et P. Boudes, qui a permis de poser frontalement la question des ressources alimentaires localisées (Arcusa *et al.*, 2011) et la thèse de P. Nahmías (2017) qui pointe la richesse de l'expérience des jardiniers citoyens dans les « réseaux polytopiques » de l'agriculture urbaine rennaise. Face aux enjeux et dans le contexte de la métropole rennaise, nous avons cherché, en construisant le cadre d'analyse qui suit, à apporter un éclairage synthétique embrassant tout à la fois l'expérience individuelle, la construction des lieux d'agriculture urbaine et le système agri-alimentaire local.

## Pour une approche territorialise des jardins partagés

- 8 Parce que l'AU mobilise, dans des contextes localisés, des pratiques et des représentations relatives à la ville habitée, à la campagne agricole et à notre rapport à diverses formes de nature, nous suggérons de mobiliser pour son étude la capacité intégrative de la pensée territorialise.
- 9 Le mouvement des territorialistes italiens place au cœur de son discours critique et de sa démarche d'aménagement le territoire et son développement soutenable en termes environnemental, culturel, économique, social et politique. Chaque territoire peut, par hypothèse, produire ses propres réponses, en mettant en valeur les particularités identitaires des lieux à travers la reconstruction et la mobilisation des énergies socio-territoriales (Poli, 2003). Comme le souligne E. Dansero (2013, p. 12) « chaque lieu peut être pensé et conçu comme un système dynamique de relations inter-subjectives, capables de sédimenter des ressources relationnelles, cognitives et organisationnelles spécifiques ». Cela est rendu possible par une mise en question des savoirs experts (spécialisés et sectoriels) dans le but de relire et de réinterpréter le patrimoine territorial et d'accompagner les acteurs dans un processus de ré-identification et de réappropriation des lieux (Magnaghi, 2010). Les territorialistes reconnaissent une place fondamentale à la présence et aux compétences des « habitants-producteurs » qui prennent soin des lieux qu'ils habitent parce qu'ils les connaissent et les font leurs. Dans le même temps il est nécessaire d'activer des processus de « ré-identification collective » pour aller vers une « conscience des lieux » qui conduit à une « reterritorialisation » basée sur un processus de co-evolution entre, en reprenant la trilogie « *place-work-folk* » de P. Geddes, les lieux, l'économie et les gens (Magnaghi, 2010). Les jardins partagés sont un bon espace d'observation d'une forme de « retour à la terre » de citoyens qui y deviennent des habitants-producteurs, cherchant à produire, à habiter et à consommer selon des formes relationnelles, solidaires ou communautaires spécifiques. Ce cadre d'analyse nous permet d'assortir une entrée par les habitants, en vue de comprendre comment ils se mobilisent et produisent leurs énergies socio-territoriales et une entrée par le territoire, en vue d'en proposer une lecture transversale et « recomposée » au prisme de l'expérience habitante et du système alimentaire.
- 10 Les notions d'engagement et d'apprentissage, la mise en question de certaines normes urbaines comme agraires, l'intimité des rapports construits avec les lieux et avec les autres sont autant d'entrées que nous abordons en reconnaissant aux jardiniers leur qualité d'acteurs situés, construisant leur relation au territoire au sein de rapports sociaux en mouvement.

## Le système agri-alimentaire territorialisé (SAT) comme cadre socio-économique

- 11 Les divers acteurs de l'alimentation d'un territoire s'insèrent dans un système alimentaire, défini comme : « un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisés dans un espace géographique donné (région, état, espace plurinational) et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée. Cette définition fait appel à trois référentiels : morphologique (les acteurs constitutifs), spatial (zones géographiques d'activité interne/externe) et dynamique (origine et circulation des flux de biens et services alimentaires » (Rastoin et Gherzi, 2010, p. 19).
- 12 Notre postulat, au regard de la littérature qui suit et de nos propres analyses, est que la dimension agricole ne peut être négligée dans ces systèmes (même lorsqu'elle est concurrencée par d'autres sources d'approvisionnement comme la pêche ou la cueillette), qu'il convient donc de les désigner comme systèmes agri-alimentaires et non seulement comme systèmes alimentaires. La dimension agricole des systèmes agri-alimentaires apparaît particulièrement manifeste dès lors que l'on étudie des systèmes alternatifs. Plusieurs auteurs (Colonna et al., 2011 ; Le Velly et Paturel, 2013 ; Lamine, 2015) investissent les relations (coexistence, conflit, hybridation) qui se construisent entre des systèmes alimentaires innovants ou alternatifs et le système agro-industriel dominant. Si les systèmes alimentaires alternatifs sont par construction minoritaires dans le bol alimentaire moyen, leur impact qualitatif est important et il peut se traduire par un accès inégalitaire aux aliments qui en sont issus comme le montre C. Lamine (2008) dans ces travaux sur les AMAP. L'intérêt d'étudier les systèmes agroalimentaires alternatifs (Deverre et Lamine, 2010) tient à la compréhension des modalités de leur construction et des formes de recomposition au cœur de « la transition alimentaire [qui] se manifestera par un rééquilibrage graduel » au profit de systèmes alimentaires moins globalisés (Rouillé d'Orfeuille et Landrot, 2016, p. 11). Le réseau Resolis et la revue éponyme se proposent ainsi de mieux les caractériser au niveau international et de montrer la diversité et l'hétérogénéité des « initiatives d'alimentation responsable et durable » qui participent de la construction des systèmes agri-alimentaires en même temps qu'à la transition alimentaire.
- 13 La dimension territoriale des systèmes agri-alimentaires est également largement explorée, le système alimentaire territorialisé ayant été défini comme un « ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale » (Rastoin, 2015b, p. 1156-1157). En outre, J.-L. Rastoin (2015c, p. 11) souligne que sa résilience repose « sur un patrimoine naturel, technique et culturel, dans une logique de proximité » qui lui permet d'atteindre des objectifs diversifiés tels que l'ancrage territorial, l'alimentation diversifiée, les technologies adaptées à l'environnement, la proximité dans la chaîne alimentaire. Le Réseau rural, instance officielle française, a engagé en Région PACA une réflexion autour du système alimentaire territorialisé en en définissant 7 composantes principales : des valeurs propres ; une action systémique ; une gouvernance partagée ; des méthodes de travail reposant sur la participation ; des moyens permettant le développement du système ;

une coopération interterritoriale ; une dimension humaine et conviviale (Frézel et al., 2016, p. 29). Les systèmes alimentaires territorialisés englobent donc une diversité d'initiatives, de projets, de politiques et d'acteurs qui permettent la recomposition et la territorialisation des systèmes alimentaires. Parallèlement, la littérature sur les systèmes agroalimentaires localisés (Muchnik *et al.*, 2007) et les systèmes agricoles territorialisés (Castel, 2011) souligne le rôle du local dans les dynamiques agricoles émergentes, qui s'appuient pour partie sur la reconfiguration de la demande alimentaire.

- 14 Pour assumer tout à la fois les dimensions territoriale et agricole des systèmes alimentaires, nous sommes conduits à définir comme systèmes agri-alimentaires territorialisés (SAT) les systèmes alimentaires, agricoles, agro-alimentaires, alternatifs ou localisés que décrivent la plupart des travaux mentionnés.
- 15 Ceci posé, notre recherche vise à comprendre la contribution des jardins partagés dans la construction d'un SAT. En effet, les JP sont une des composantes de l'agriculture urbaine, et à ce titre produisent des fruits et légumes qui sont également consommés. Parce que cette forme d'AU est menée par des habitants, les JP nous donnent l'occasion de préciser comment des habitants participent à la construction d'un système agri-alimentaire territorialisé. Bien entendu l'alimentation est au cœur de cette contribution, comme le montre l'exemple espagnol de jardins urbains « initiatives d'alimentation responsable et durable » (Azcarate et Cañada, 2016).
- 16 Les JP n'ont cependant pas toujours été créés pour la production alimentaire, mais d'abord pour construire ou renforcer le lien social, ce qui souligne l'importance des échelles infra-urbaines (quartier, jardin, parcelle). Parallèlement, nombre de jardiniers cherchent tout simplement à s'auto-approvisionner, que cela réponde à un besoin économique ou à un idéal esthétique d'autonomie. Enfin certaines démarches citoyennes mettent en question la propriété de la nourriture produite (par ex. les Incroyables comestibles). Les acteurs des SAT peuvent donc trouver dans les jardins partagés des sources de renouvellement de leurs valeurs et de leurs organisations. Il s'agit pour nous d'aller interroger les dimensions morphologique (au sens de la morphologie sociale), spatiale (au sens territorial) et dynamique (au sens des circulations économiques) de ces contributions.

## Pour une géographie sociale des habitants-jardiniers

- 17 Sur la base d'une définition générale du jardin qui reste, étonnamment, à construire scientifiquement, les JP se singularisent par trois éléments : « la dimension collective a mis en avant l'objectif social (au sens de sociabilité) comme l'élément clé du projet ; en outre, ces espaces de nature investissent les centres-ville ; enfin, ils témoignent d'une volonté d'implication des citoyens dans la gestion de territoires urbains » (Demailly, 2014). Comme lieux d'agriculture urbaine, ils constituent une forme possible d'appropriation de l'espace (Ripoll, 2006). Ce processus d'appropriation reflète les spatialités et les temporalités de divers types d'acteurs : appropriation de leur espace vécu par les habitants, appropriation d'espaces de légitimité pour les organisations et associations issues de la société civile ; marques spatiales de leur action politique pour les collectivités. L'appropriation des mêmes espaces par ces diverses catégories d'acteurs peut être pensée en mobilisant le double concept d'espace enjeu, l'espace

d'une friche jardinable par exemple, et d'enjeu spatialisé tel que le « droit » à l'agriculture en ville par exemple (Bonny et Ollitrault, 2011).

- 18 Outre des espaces d'appropriation, les JP sont donc aussi des espaces d'aménagement. L'échelle de l'action et l'échelon de pouvoir qui dirige ou régule les espaces enjeux et les enjeux spatialisés ne sont donc pas forcément de même ordre. Par exemple, lorsqu'un JP entre habitants du même quartier est mis en œuvre sur un terrain dévolu à un futur équipement métropolitain, ce n'est pas à l'échelon de la mairie de quartier que se déroulent les discussions, mais avec les services de la métropole. Et même lorsque le cadre juridique de dévolution d'un terrain est à peu près acquis, les JP amènent fréquemment à des arbitrages entre droits d'usage et droits de propriété, la revendication de communs territoriaux pouvant bousculer les échelons traditionnels de régulation.
- 19 Comme ces exemples le suggèrent, les JP inscrivent systématiquement l'AU dans des lieux identifiables et singuliers. Néanmoins, chacun de ces lieux n'est jamais homogène, n'est pas toujours clairement délimité, et se construit dans des rapports complexes avec les autres lieux de la ville et les autres lieux de l'agriculture. Nous ne devons donc pas considérer les JP comme un semis de points sur une carte ou comme un ensemble fonctionnel de parcelles d'activité, mais bien prendre en compte les topologies physiques, fonctionnelles et personnelles (Le Caro, 2007) qui leur donnent du sens à trois niveaux d'échelle :
- les topologies internes aux JP, les appropriations différentielles qui s'y jouent entre jardiniers, entre jardiniers et gestionnaires, entre gestionnaires et autres acteurs publics, etc. ;
  - les topologies qui lient les JP à leur environnement immédiat et proche (quartier, hydrographie, autres espaces agricoles...);
  - les topologies urbaines qui permettent de comprendre l'archipel des jardins et plus largement l'archipel des lieux d'AU (Nahmías, 2017).
- 20 La dimension topologique de l'appropriation se manifeste par des marquages explicites (clôtures, actions à finalité revendicative) ou implicites (perception de l'action jardinière par les autres acteurs) et l'on peut observer que le marquage des JP procède d'une hybridation entre marquage agricole et marquage comme espace naturel (Le Caro et Van Tilbeurgh, 2010).

## Articuler la lexicométrie et l'analyse thématique pour interpréter le discours des acteurs

- 21 C'est avec cet ensemble de représentations des dynamiques territoriales, des SAT et des enjeux sociaux spatialisés que nous avons mené notre enquête autour des JP à Rennes (France) dans le cadre du projet JardisAT (« Des jardins partagés dans le système agri-alimentaire territorial rennais »).

## La construction d'un corpus qualitatif autour des jardiniers et de leurs jardins partagés

- 22 L'enquête s'appuie sur une méthodologie qualitative exploitant diverses sources écrites (chartes et statuts de jardins, échanges sur les réseaux sociaux, entretiens dans des

journaux, échanges de courriels) et la transcription quasi intégrale de 45 entretiens semi-directifs réalisés à Rennes auprès de jardiniers urbains dans 8 JP (parmi les 90 identifiés à Rennes) situés dans 3 secteurs différents de la ville, de techniciens ou de représentants de la collectivité et de représentants d'associations ou de collectifs engagés dans l'AU. En outre, nous disposons d'un carnet de terrain enrichi de l'observation participante conduite d'avril à octobre 2016 dans ces 8 JP et des observations réalisées au cours de différents événements (moments de travail collectif, meetings, fêtes, ateliers et séminaires).

- 23 Nous avons adopté une démarche analytique s'appuyant sur une analyse du contenu du discours d'une part et sur une analyse lexicométrique d'autre part. Ces deux démarches portent sur une fraction significative des matériaux réunis, à savoir sur 27 entretiens auprès de 30 personnes, dont 26 jardiniers issus de 4 jardins sélectionnés et 5 responsables d'associations<sup>2</sup>.

### Grilles de lecture et méthode de codage pour l'analyse de discours

- 24 L'analyse de discours a été conduite sur la base d'une grille de codage (tableau 1) qui nous a permis de faire un repérage thématique du corpus. Cette grille de codage vise à couvrir le champ des deux entrées analytiques que nous avons construites pour l'ensemble du projet JardiSAT, l'une visant à mieux comprendre les logiques d'action des habitants-jardiniers en fonction des liens, des lieux et des pratiques qu'ils mettent en place pour structurer leur chaîne d'approvisionnement agro-alimentaire (de la production des graines jusqu'au compostage des déchets), l'autre pour caractériser le système agro-alimentaire en termes d'interactions, de flux et de réseaux. Ces 6 mots-clefs (liens, lieux et pratiques/interactions, flux et réseaux) structurent nos deux hypothèses :
- Hypothèse 1 : la construction de liens et de lieux, si elles résultent des pratiques agri-alimentaires des habitants-jardiniers, en sont d'abord des motivations ;
  - Hypothèse 2 : le processus de territorialisation d'un système agro-alimentaire tient à la richesse des interactions, des flux et des réseaux qu'il mobilise plus qu'au localisme des circuits économiques.
- 25 Dans les deux cas, nous cherchons à rendre compte des trois dimensions qui caractérisent les SAT : morphologie sociale, spatialités et dynamique économique. Le codage a été établi sur la base de ces hypothèses puis affiné au regard des thématiques ressortant d'une première lecture des entretiens. Il est structuré sur trois rangs (les trois colonnes du tableau 1), le choix d'un code de rang n étant exclusif. Au sein du verbatim compilé, 893 segments de texte ont ainsi été repérés par un code à trois lettres et reportés dans un tableur permettant de faciliter l'analyse thématique. Nous nous sommes donné la possibilité de deux ou trois codages différents pour un même segment de texte lorsque l'ubiquité du discours le suggérait, si bien que ce sont 961 associations « segment-codage » qui forment la matrice de l'analyse thématique.

Tableau 1 : Démarche de codage des thématiques

Plan d'analyse	Thèmes	Repères
----------------	--------	---------



I	Individu	A	Agriculture	I	Idéologie(s)
		M	Alimentation		
		L	Liens & réseaux, mobilités	G	Gestion espace collectif
		Q	Echelle : jardin / Quartier		
R	Ressources	X	Construction des lieux	E	Espaces clés
		I/ E	Intrants / Extrants (élargi aux échanges de main d'œuvre)	F	Flux
		S	Savoirs	M	Moments clés
		N	Nature(s)	T	Temporalités et liens cause-conséquence
P	Processus	J	Jeux d'acteurs, Animation & leadership	P	Personnes / acteurs clés
		C	Coordination vs compétition	H	Echelle / échelon

## Analyse lexicométrique avec IRaMuTeQ

- 26 L'analyse lexicométrique a été conduite au moyen du logiciel libre IRaMuTeQ. Elle consiste à aborder un texte avec un prisme quantitatif, en comptant les occurrences des mots, leurs proportions, leurs usages, leurs co-occurrences, etc. Plus précisément, elle s'appuie sur les proximités entre les mots employés et la statistique fréquentielle. Le choix des outils d'analyse, dans la panoplie offerte par le logiciel choisi, dépend de choix méthodologiques, du moment de l'analyse statistique au sein du processus global de recherche et de la constitution intrinsèque du corpus des données (Fallery et Rodhain, 2007). Nous avons appliqué des techniques de lexicométrie telle que la classification hiérarchique descendante (CHD) selon la méthode de Reinert et l'analyse factorielle des correspondances (AFC).
- 27 L'analyse lexicale nous a permis de visualiser les articulations sémantiques au sein du texte en lien avec les caractéristiques de l'entretien dont il est extrait. Grâce à cela, il est possible d'établir des relations sémantiques et des classements, et in fine d'en tirer des informations et des suggestions pour la recherche. En outre la lexicométrie compare les textes entre eux pour mieux établir les contrastes et les rapprochements. Il s'agissait pour nous d'analyser les entretiens dans une perspective comparative entre jardins, entre personne (en particulier entre hommes et femmes) et entre positions dans le système d'acteurs (jardiniers, référents de jardins, salariés ou bénévoles d'associations qui accompagnent la mise en place des jardins). Comme le soulignent M. Ferrara et N. Friant (2016) l'analyse lexicométrique apporte alors de facto, parce que de telles comparaisons ne sont pas possibles manuellement, des éléments nouveaux aux conclusions obtenues dans une démarche purement qualitative. C'est pourquoi le corpus a été structuré selon plusieurs partitions : d'une part des « textes », assortis de « variables » au nombre de trois (prénom d'anonymat de la personne enquêtée/type

d'entretien, jardinier vs représentant associatif/nom du jardin ou de l'association concerné) et d'autre part des « thématiques » (celles qui sont identifiées par le codage de chaque segment).

- 28 L'outil lexicométrique s'avère d'autant plus intéressant lorsque le corpus a déjà été analysé en partie ou que l'on dispose de pistes de recherche identifiées, car cet outil « devient un “multiplicateur” de recherche remarquable, par les allers-retours continuels qu'il permet entre l'analyse de fragments, les données statistiques et les nouvelles demandes de tri que l'on peut formuler » (Leimdorfer et Salem, 1995, p. 140). En ce qui concerne le moment de l'analyse statistique dans la séquence d'analyse des entretiens, nous avons donc choisi une analyse lexicométrique ex-post, c'est-à-dire sur un corpus déjà assorti d'un codage du contenu. Comme souligné par B. Fallery et F. Rodhain (2007, p. 6) cela permet de « contrôler les règles de la codification [et] de découvrir des résultats contre-intuitifs qui peuvent amener à modifier les catégories utilisées au départ ». Le corpus textuel soumis à l'analyse lexicale a été construit en retenant du corpus initial des 27 entretiens semi-directifs les seuls 863 segments de texte que nous avons considérés comme significatifs pour l'analyse de contenu et que nous avons codés selon le tableau 1. En cela, les deux étapes méthodologiques retenues sont indissociables.
- 29 Ce corpus, qui dépasse la centaine de pages, a été mis en forme selon les prérequis du logiciel : le fichier d'entrée doit être au format texte brut (.txt) et respecter certaines règles de formatage. Les différents textes, dans notre cas les propos de 31 « personnes »<sup>3</sup>, sont introduits par quatre étoiles (\*\*\*\*) suivies des variables associées et de leur modalité (\*var\_mod). Nous avons aussi pointé chaque segment avec son codage thématique introduit en début de ligne par un tiret et une étoile (-\*). Dans une première phase du traitement lexicométrique, le logiciel IRaMuTeQ a fait subir à ce corpus un processus de lemmatisation<sup>4</sup> et d'indexation. Il en résulte les données numériques descriptives suivantes : notre corpus comporte 2 636 segments de 40 mots environ, 81 583 « occurrences » (mots significatifs), 5 282 « formes » (lemmes différents) dont 2531 « hapax » (lemmes qui apparaissent une seule fois dans le texte). Sur ce corpus, nous avons produit une CHD selon la méthode de Reinert en demandant 10 classes, puis une AFC en croisant les formes actives avec la modalité « jardin » et en appliquant la loi hypergéométrique pour le calcul.

## Repenser les rapports entre les habitants-jardiniers et le système agri-alimentaire territorialisé

- 30 Alors que nous avons mené l'analyse de contenu de discours avant d'engager l'analyse lexicométrique des segments identifiés, nous présenterons ici d'abord les classes lexicales produites par cette dernière et une proposition pour en interpréter les significations, avant de revenir aux contenus de discours, parce que ce sont les résultats de l'analyse lexicométrique qui nous ont suggéré l'intérêt d'un rapprochement possible entre nos deux principales hypothèses.

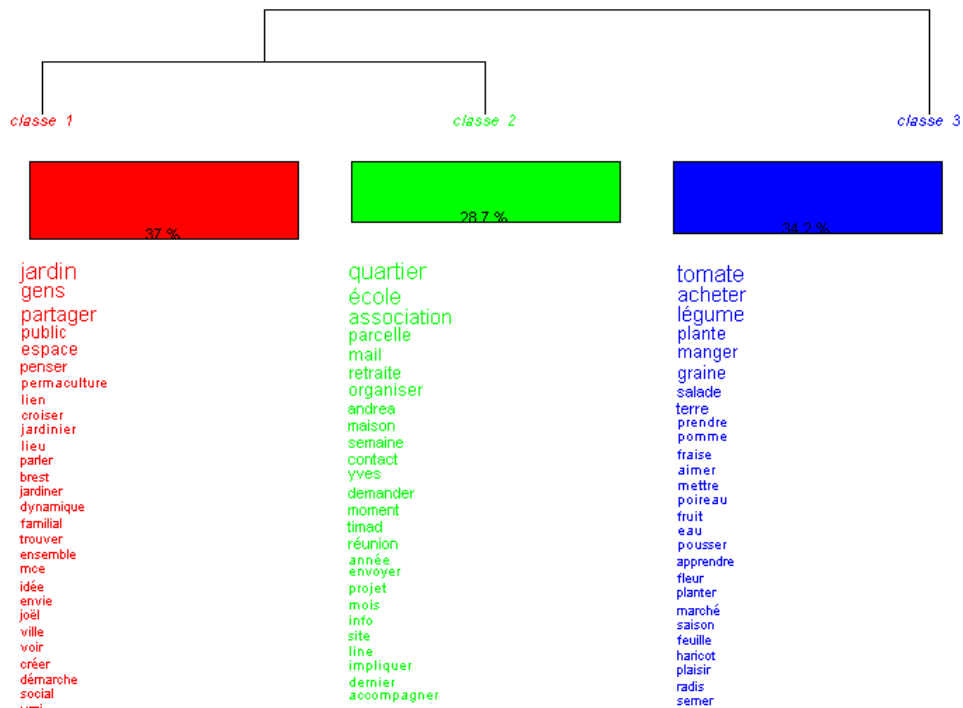
### Trois classes lexicales apparaissent nettement dans le corpus

- 31 Pour structurer les 5 282 lemmes différents identifiés dans le corpus soumis à l'analyse lexicale, IRaMuTeQ propose la méthode de Reinert. Nous avons choisi d'opérer cette

CHD en classification simple sur des segments automatisés de 40 mots environ et pour les 2500 formes « actives » les plus représentées. Une forme est dite active si le lemme est un mot significatif (par ex. « jardin ») et non un opérateur de discours (par ex. « avec »). La CHD opère une classification des segments selon les formes que l'on y trouve et les co-occurrences de ces formes, construisant itérativement des classes de segments sur la base d'une maximisation de leur différence. L'ensemble des formes présentes dans une classe de segments, et en particulier les formes qui s'y révèlent les plus fréquentes, constitue une classe de mots dont la structure interne est supposée suffisamment cohérente pour pouvoir en extraire un sens interprétable.

- 32 Notre corpus a été très clairement structuré en trois classes lexicales par la CHD, ce nombre restant très stable lorsque nous faisons varier la finesse de discrimination du processus. Le dendrogramme (figure 1), qui nous permet de savoir dans quel ordre s'est faite la discrimination entre classes, distingue deux branches principales avec, d'une part, des lemmes centrés sur la construction de la communauté (classe 1) et du lieu (classe 2) et d'autre part des lemmes centrés sur les éléments concrets des pratiques agri-alimentaires (classe 3). Les deux premières classes nous montrent d'un côté les envies des acteurs (« partager », « croiser », « trouver », « jardiner », « créer », « passer », « jardiner »...) face à la construction d'une communauté (« gens », « penser », « parler », « familial ») et de l'autre l'hétérogénéité des acteurs (« école », « association », « maison de retraite », « professionnel », « bénévole ») qui participent à la conception, à la mise en place et à la gestion des jardins (« organiser », « accompagner », « aménager », « fabriquer »). La troisième classe se distingue par la caractérisation des pratiques agri-alimentaire (« acheter », « manger », « prendre », « mettre », « semer ») et de leurs lieux (« marché », « terre »).

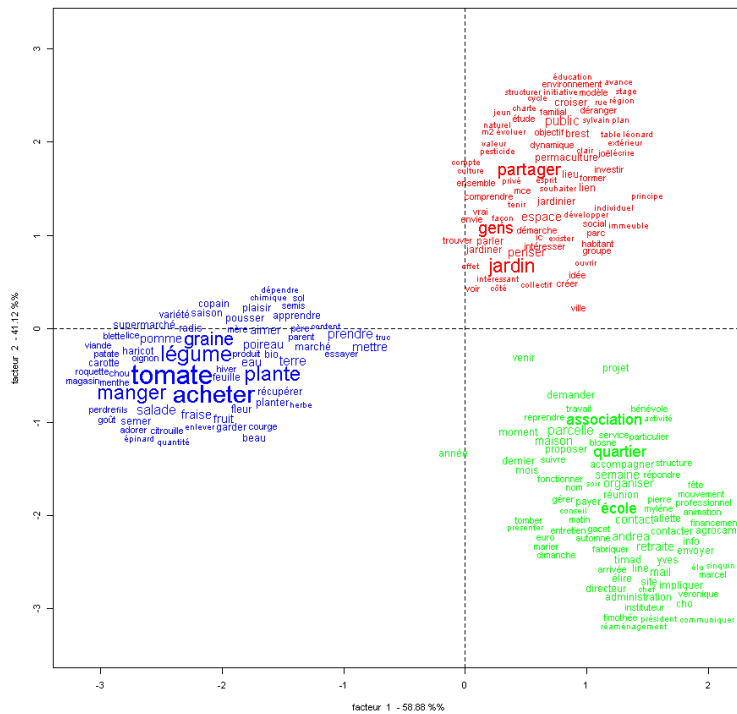
Figure 1. Classes lexicales : dendrogramme issu de la CHD.



## Comment interpréter cette structuration lexicale ?

- 33 Si la méthode de Reinert permet de mieux comprendre les relations entre les formes au sein du corpus de texte, l'AFC est un outil statistique permettant d'organiser les formes lexicales du corpus non plus sur la base de leur fréquence ou de leur co-occurrence dans des segments de texte, mais sur la base de leur contribution à l'hétérogénéité globale du corpus. La restitution graphique du résultat en deux dimensions fait alors apparaître divers éléments d'appréciation des formes actives les plus fréquentes du corpus :
- au centre du graphique, les formes qui sont « un peu partout », c'est-à-dire qui ne contribuent pas à l'hétérogénéité des segments de texte ;
  - aux quatre marges du graphique, les formes qui ont au contraire un caractère très discriminant, c'est-à-dire qui sont très caractéristiques de certaines catégories de segments ;
  - en abscisse (facteur 1) et en ordonnée (facteur 2) s'étagent les deux premiers axes de différenciation du nuage de mots produit par l'AFC, sachant que le logiciel laisse au chercheur le soin d'interpréter les significations possibles de ces facteurs ;
  - sur l'ensemble du graphique, sous réserve que deux termes ne soient pas rapprochés par effet de projection de la variabilité inexplicite par les deux premiers axes, leur proximité graphique reflète des relations lexicales de proximité.
- 34 Comme les formes projetées restent associées à leur classe grâce à un code couleur, cette analyse permet en outre de mettre en évidence des liens et la distance, ou plus globalement le positionnement relatif entre les classes issues de la CHD et de faire ressortir les modalités qui s'opposent ou au contraire se rapprochent. Dans le corpus que nous avons soumis l'analyse lexicométrique les deux premiers facteurs expliquent cent pour cent de l'information, ce qui est inhabituel et tient sans doute à la sélection préalable des segments de texte que nous avons opérée sur la base de l'analyse thématique. Une conséquence de cet état de fait est que la proximité graphique entre formes n'est pas entachée du biais de projection signalé ci-dessus. Le dendrogramme (figure 1) avait déjà marqué les oppositions entre classes 1 et 2 d'une part et 3 d'autre part, ce que l'on retrouve dans la figure 2 présentant les résultats de l'AFC. En abscisse, les classes 1 et 2 sont proches et s'opposent à la classe 3. Cette opposition de position laisse notamment supposer une distinction dans les discours entre des processus de l'ordre du collectif (la construction et la vie d'un JP) et des pratiques individuelles (les jardinages d'un jardinier).

Figure 2 : Classes lexicales : graphique issu de l'AFC.



- 35 Le facteur 1, qui semble hiérarchiser l’empreinte pratique et opérative au sein du discours, en termes de pratiques, de modes d’intervention, de ressources mobilisées et de produits, isole nettement ce qui tient des associations et de leurs référents jardins (en abscisse positive) et ce qui concerne plus directement les jardiniers (en abscisse négative). En somme le facteur 1 classe les pratiques selon leur caractère collectif ou individuel. Le rapprochement avec les locuteurs, permis par l’introduction de la variable correspondante dans l’AFC, montre que ce facteur 2 hiérarchise sur cette base non seulement les formes utilisées, mais également le type de personne interrogée : les formes en abscisse positive sont privilégiées par les associatifs et les référents jardins, plus concentrés sur l’installation des jardins et leur gestion tandis que les jardiniers privilégient les formes relevant de leurs pratiques agri-alimentaires (« manger », « acheter », « mettre », « semer ») et de leurs ressources (« graines », « terre », « semis », « eau »). À noter que les référents jardins et les représentants des associations interrogés sont principalement des hommes (4 sur 5) tandis que se concentrent en abscisse négative les discours de 11 jardiniers dont 6 sont des femmes....
- 36 Le facteur 2 quant à lui fait ressortir la composante axiologique des propos retenus dans le corpus. En première approche, il distingue en ordonnée négative des valeurs concrètes et pragmatiques et en ordonnée positive une forte empreinte phénoménologique liée au jardin tel qu’il est ressenti par les personnes interrogées. Ce facteur marque une différence entre le vocabulaire relatif aux aspects organisationnels et institutionnels (« projet », « quartier », « fabrique », « fonctionner »), plutôt employé par des femmes (8 vs 5), par rapport au lexique relatif à la construction des lieux dans leur dimension agricole (« culture », « valeur », « permaculture ») et sociale (« gens », « penser », « souhaiter », « déranger ») employé plutôt par des hommes (9 vs 6). Quant aux représentants associatifs interrogés, ils tendent à développer et à promouvoir des

valeurs plus symboliques que pragmatiques et plus orientées vers la construction des liens que des lieux.

- 37 Cette structuration statistique du corpus lexical présente une similitude avec les hypothèses à la base de notre analyse thématique. Le facteur 1 conforte notre seconde hypothèse : la dialectique principale des JP articule l'individu jardinier et les collectifs agri-alimentaires, sans que ne soient jamais mises en avant des notions de « périmètre local légitime » vs « le monde extérieur ». De ce point de vue, même si les relations entre domicile, JP et quartier sont complexes, le rapport entre les JP et le SAT ne relève pas d'une appropriation concentrique de l'espace au sens où A. Moles et E. Rohmer (1978) ont pu le modéliser. Le facteur 2 conforte notre première hypothèse : pour les jardiniers comme pour les responsables associatifs interrogés, les pratiques individuelles agricoles et alimentaires, peu sensibles à ce facteur, sont articulées avec des valeurs de lien (construire des relations) et de lieu (volonté d'organiser et de gérer le jardin) qui, elles, le sont.
- 38 Pour autant, une lecture attentive des associations observées dans les trois classes par le biais de l'AFC nous amène aussi à remettre en cause l'apposition quelque peu binaire entre nos deux hypothèses. Si la classe 3 contient des lemmes associés à la pratique individuelle et les classes 1 et 2 des lemmes qui font davantage référence à la construction du collectif, nous pouvons observer que chacune des trois classes contient des lemmes proches de mots-clés relatifs à nos deux hypothèses :
- la classe 2 associe la construction de lieux (« jardin », « quartier », « projet ») à la structuration et coordination de réseaux d'acteurs (association, école, quartier) en soulignant les différents rôles et fonctions (« bénévole », « directeur », « instituteur » « professionnel ») ;
  - la classe 3 associe les échanges marchands et non marchands (« prendre », « récupérer », « marché ») et plus généralement les flux de ressources (matérielles et immatérielles) avec les pratiques des jardiniers (« tomate », « manger »), en lien privilégié avec leurs proches (« parent », « copain », « père ») ;
  - la classe 1 souligne comment la construction des collectifs (« partager », « charte », « groupe », « ensemble ») révèle des envies et des attentes axiologiques sinon idéologiques (« permaculture », « valeur », « naturel ») visant une union, une ouverture aux autres (« ouvrir », « développer »), tout en admettant que la construction du lien social résulte d'interactions positives (« comprendre », « souhaiter ») comme négatives (« déranger », « barrière »).
- 39 À partir de ces observations, un retour sur l'analyse de contenu a été fait et des éléments explicatifs de cette relation complexe entre nos deux hypothèses ont été identifiés. L'analyse lexicométrique est bien, de ce point de vue là, un levier pour enrichir notre analyse thématique.

## Pratiques jardinières et flux économiques

- 40 Nous disposons de très nombreuses notations quant à nos deux hypothèses pour ce qui concerne respectivement les pratiques des jardiniers et les échanges de biens, de services et de savoirs qui irriguent les SAT (ce que nous avons synthétisé sous le terme de flux). Il ne nous est pas possible ici d'en donner la matière. Nous pointons simplement un des résultats inattendus de nos enquêtes : le fait que si les jardiniers contribuent au SAT en place en alimentant ses flux, ce qui n'étonnera personne - il faut

bien trouver ses plants de tomate ou son compost quelque part – les jardiniers apportent également au SAT de nouvelles connexions. Cela tient au fait que les pratiques des jardiniers se situent en continuité ou en rupture avec les modèles agri-alimentaires de leurs parents. Chacun a son histoire en matière d'AU et les expériences passées sont des leviers pour agir. Des « flux généalogiques » s'actualisent et déterminent des pratiques agricoles et alimentaires propres aux jardiniers, indépendamment des préconisations de l'association qui pilote leur JP. Chaque jardinier, parfois de manière dissonante au sein du même JP, introduit dans le SAT des rationalités économiques qui tiennent de son histoire propre, celle-ci pouvant d'ailleurs être en continuité ou en rupture avec la tradition familiale.

- 41 Voici un exemple de pratique agricole en rupture, qui justifie l'établissement de circuits expérimentaux y compris dans les actes d'achat alimentaires en circuits courts :

« dans les années 80 c'était le chimique donc voilà et moi je suis tout sauf chimique aujourd'hui..., les courants comme la permaculture et l'agroécologie c'est génial c'est ce qui devrait être normalement et en plus c'est ce qui étudie et certifie, qui étudie l'agroécologie et qui arrive à démontrer que c'est pas moins productif et que ça respecte le sol sans l'appauvrir et ça crée un aliment sain et donc pour la santé publique c'est mieux et après effectivement c'est le respect, les saisons et ça respecte et on produit de manière quantitative et qualitative... Il faut juste accepter de produire différemment envers... de demander au sol de produire toute l'année et tout le temps la même chose du coup on fait une rotation et puis montrer ce qui est meilleur, avoir plusieurs petites exploitations plutôt que de gros acteurs du secteur » (Charles, entretien réalisé en 2016)

- 42 Et voilà un exemple de pratique alimentaire en continuité familiale (après une période en rupture), qui permet à Maëlle d'être prescriptrice dans les choix de variétés :

« Ça là, avec ce jardin là je n'ai pas découvert des trucs nouveaux et puis mes parents étaient vraiment branchés bio et naturopathie et j'ai eu vraiment besoin de couper avec ça pendant un moment parce que c'était trop militant, ils ne sont pas militants mes parents et il y avait un naturopathe près de chez nous et tu as... je dis ça, mais j'en avais marre de la morale en gros parce que le discours que j'avais entendu est qu'il ne fallait plus manger, que les gens mangeaient mal et qu'il faut manger que du naturel et en même temps je remercie ma mère parce qu'elle nous a vraiment éduqué au bio, sur les légumes et tout ça c'est elle qui m'a fait découvrir des variétés » (Maëlle, entretien réalisé en 2016)

## Lieux et réseaux pour le jardinage partagé

- 43 Nos entretiens auprès de jardiniers et de responsables associatifs permettent d'enrichir notre compréhension des dynamiques des lieux – l'espace du jardin partagé qui permet la pratique jardinière – et des réseaux – connections et mises en synergie qui rendent opératoire le SAT -, mais nous soulignerons seulement ici, en écho aux « réseaux polytopiques » de P. Nahmías (2017), les liens qui unissent ces deux dynamiques : les réseaux qui se structurent et se tissent au sein de la société civile et entre la société civile et les collectivités sont déterminants et caractérisent les modalités de structuration des lieux. Réciproquement, la dynamique de création de lieux d'AU légitime et alimente l'action de structures associatives ou publiques aptes à les soutenir, à les fédérer, à les encadrer.
- 44 La Ville de Rennes détient un rôle central dans la mise en place des jardins partagés de la commune, bien qu'elle ne mobilise ses services qu'en situation de demande des habitants. Le moteur *bottom up* représenté par la demande habitante déclenche une

démarche *top down* normée par la Ville. La municipalité intervient par l'intermédiaire de l'association « Vert le Jardin » qui est conventionnée pour accompagner les habitants sur deux plans : d'une part dans les démarches administratives (choix de l'emplacement du JP, rédaction d'une convention pour la mise à disposition du terrain) en mettant en relation les habitants avec la Ville et des structures de quartier, d'autre part dans la construction du collectif jardinier et de son mode de fonctionnement (charte du jardin).

45 Les jardiniers trouvent parfois cette organisation un peu contraignante, en particulier parce qu'ils n'ont pas envie de définir *a priori* des règles et des modalités de fonctionnement. Jonas pour exemple nous dit que « Vert le Jardin nous a demandé de faire une charte parce que la ville demandait qu'il y ait une charte et ça n'a pas été facile au début, j'ai bien vu que les gens n'étaient pas forcément motivés pour faire ça... Il y avait la volonté d'avoir un statut totalement libre, mais en même temps c'est la Ville qui nous donnait la parcelle ». Les habitants comprennent que la Ville ait besoin de leur engagement et d'un investissement de leur part, mais ils regrettent le manque de liberté.

46 L'association Vert le Jardin facilite effectivement l'accès à ces démarches et essaye de mettre en réseau les acteurs concernés par chaque projet de JP, comme l'affirme une des salariées de l'association :

« Pour nous le plus important c'est la concertation en amont c'est-à-dire que tout le monde soit au même niveau d'information : les habitants, le service des espaces verts, ça peut être avec l'urbanisme, les élus, les associations de quartier et ça peut être avec les bailleurs [sociaux], c'est assez divers... Et voir ce que peut être le projet commun et si c'est faisable, si il y a un terrain disponible, si on peut avoir de l'eau et des choses comme ça et après ce qu'on fait, on informe, c'est vraiment [l'idée] qu'avant que le projet soit monté, informer les voisins, le voisinage qu'il y a un projet, le jardin ou un compost c'est la même démarche, il va y avoir quelque chose de nouveau en bas de chez vous, est ce que vous êtes d'accord ou pas, vous avez envie ou pas d'aller à la rencontre, on fait du porte à porte, on en fait très régulièrement... À chaque projet on fait se rencontrer des habitants avec soit les techniciens de la ville soit avec le syndic de leur immeuble, en effet après il y a des gens qui n'ont pas l'habitude d'aller donc le jardin c'est aussi un prétexte pour prendre part à la vie de la ville, de la cité, c'est aussi un prétexte à se rencontrer, ce sont les valeurs après il y a les étapes, la convention, sur la ville de Rennes en tous cas. Tout le temps on essaye de rapprocher [les gens] de l'association de quartier la plus proche donc il y a pas mal des jardins qui sont intégrés dans l'association du quartier » (Véronique, entretien réalisé en mars 2016).

47 Chaque projet de jardin s'appuie donc sur un réseau construit qui permet son ancrage dans le quartier et une appropriation par les habitants. Ce réseau est explicite pour l'association qui porte le JP, mais il s'enrichit également des réseaux propres à chacun des jardiniers, comme nous l'avons montré dans la section précédente. À une autre échelle, l'association Vert le Jardin est insérée dans des réseaux au niveau régional (l'organisation rennaise est une antenne de l'association brestoise Vert le Jardin créée en 2000) et national (réseau « Le jardin dans tous ses états », JTSE). L'antenne locale respecte les orientations de l'association régionale qui s'appuie sur une charte de fonctionnement élaborée au sein du réseau national.

48 Dans une logique participative, les jardiniers eux-mêmes sont prêts à s'investir dans la création de réseaux, soit pour rendre possible des projets spécifiques, à l'exemple du projet de la serre au Jardin Saint-Cyr, soit pour contribuer à des réflexions plus



générales, à l'exemple du « Forum social des quartiers » qui a organisé en novembre 2015 un « Forum sur la transition » invitant plusieurs acteurs des JP à discuter sur l'agriculture en ville. Aline nous explique la démarche proactive des jardiniers de Saint-Cyr et Armelle nous rapporte la capacité des jardiniers à mobiliser les réseaux existants au service de la création d'un JP.

« On était quelques-uns qui étaient allés voir différentes structures et notre démarche à nous elle est partie de la serre, si elle doit être renouvelée est-ce qu'il y a aura beaucoup des besoins et est-ce qu'il y a aura des gens intéressés pour l'utiliser, donc on est allé voir le Secours catholique, la Pension de famille, enfin plusieurs structures dans le coin et on est allé aussi voir plusieurs jardins partagés en bas d'immeuble il y a le Garden Papu, le jardin Simone de Beauvoir et on est allé voir différents jardins en disant comme vous êtes à proximité du Parc, est-ce que vous auriez besoin d'une serre et en effet ! » (Aline, entretien réalisé en mars 2016).

« Lors d'un atelier [du Forum] on est sorti en disant "on va faire des jardins partagés"... parce qu'on avait rencontré auparavant les quatre associations qui s'occupent des jardins à Rennes, Rennes-Métropole et on avait rencontré Maxime des Mille Pas, Mikael, on l'appelle Mika de l'École paysanne, Gaël Lorin d'Incroyables comestibles et puis Violette L'Hommedé de Vert le Jardin... On a monté cet atelier lors du forum et on les a tous invités à venir et puis aussi avec des paysans d'Agrobio35, un c'est Jean François Prié qui est au bio depuis longtemps et qui vend ses légumes au marché Sainte-Thérèse, et puis Jean-François Deleume qui est un médecin qui travaille à Eaux et Rivières [de Bretagne] et qui nous a fait une conférence en montrant que l'agriculture industrielle provoquait des pollutions... » (Armelle, entretien réalisé en mars 2016).

- 49 La démarche décrite par Armelle montre aussi que les habitants les plus « branchés réseaux » promeuvent des occasions de discussions autour de l'AU dans son ensemble, et pas des seuls JP, en essayant de faire se rencontrer les acteurs de l'agriculture jardinière intra-urbaine avec ceux du monde agricole périurbain, ce que les acteurs « officiels » ont du mal à concrétiser du fait de la séparation des compétences (communales pour les jardins, intercommunales pour l'agriculture périurbaine) et des services (économie ou aménagement vs jardins espaces verts). La société civile se montre donc capable de créer des réseaux et des synergies pour acquérir l'expertise nécessaire pour repenser ensemble la ville, l'agriculture et l'alimentation et constitue de ce fait une force face aux institutions. Il est notable que c'est ainsi de la base, des expériences des jardiniers que vient la création des nouvelles relations entre ville et campagne, élément central du fonctionnement des SAT. Dans le même temps, la Ville a besoin de structurer un réseau sur ces questions dans le cadre de son Plan d'alimentation durable et s'appuie sur des associations pour assurer l'accompagnement de l'action selon des normes et des règles convenables. Cela se traduit dans des négociations très concrètes pour la structuration et l'aménagement des lieux. Les JP révèlent ainsi une manière d'intervenir et de s'organiser typique de la Bretagne et que l'on y retrouve dans d'autres domaines (Huaumé et Hardy, 2008).

## Liens et interactions : le jardinage à l'épreuve de l'altérité

- 50 Les jardiniers témoignent abondamment de leur quête personnelle du lien (avec les témoins de leur histoire, avec autrui dans leur quartier, avec d'autres qui pensent comme eux, etc.). Parallèlement, la construction de JP, comme plus largement la dynamique de l'AU au sein du SAT génère des interactions nouvelles, tantôt synergiques (nous venons de noter la rencontre d'agriculteurs et de citoyens) tantôt

conflictuelles (par ex. lorsque des riverains se plaignent des nuisances d'un JP). Notre enquête et son analyse, en particulier du fait du rapprochement de ces deux réalités dans la première des classes lexicales produites par l'analyse lexicale, suggère que la création et la recréation des liens interpersonnels ne peuvent être indépendants des interactions inhérentes au processus d'émergence de l'AU. C'est en se positionnant dans les interactions que les liens prennent sens, et c'est en s'appuyant sur les liens interpersonnels que les jardiniers prennent confiance pour s'avancer dans des interactions qui les confrontent à « d'autres mondes », l'ensemble de cette dialectique d'échanges contribuant à bâtir la signification des lieux.

- 51 Les JP sont donc des lieux de partage, d'échange et de confrontation pour des habitants qui cherchent des espaces pour tisser des liens avec les voisins :

« Ma motivation elle est aussi d'être en bas de chez moi et nous on a été dans une maison avant avec un jardin, nous on est passé d'une maison à un appartement et on est très contents de ce choix parce que dans notre jardin on ne voyait pas les voisins, on ne voyait personne et moi j'avais essayé de faire le potager toute seule et ça ne m'intéresse pas, alors que là je passe plus de temps quand même, même si je ne passe pas beaucoup, je passe quand même plus de temps dans le potager » (Héloïse, entretien réalisé en novembre 2016).

- 52 Effectivement les jardins sont des lieux qui permettent la création de ce lien entre les jardiniers, mais qui en même temps le mettent à l'épreuve des faits et des interactions à l'échelle du quartier. Ces interactions positives et négatives portent les jardiniers à s'interroger et à questionner leurs pratiques et leurs significations. Une dialectique autour de l'exclusivité prend son sens (qui doit pouvoir rentrer au jardin ou y cueillir des légumes ?), mais aussi une tension dans le partage de l'espace entre jardiniers et collectivité lorsqu'il s'agit de s'approprier l'espace public dans une première étape, de le « protéger » ensuite par une clôture dans certains cas.

- 53 Presque tous les jardiniers s'interrogent ainsi sur la « propriété » de l'espace et des produits du jardin. Cette dialectique théorique tout comme les confrontations concrètes déterminent la signification des pratiques et des lieux. Le positionnement des Incroyables comestibles semble trancher nettement la question, comme l'explique Gwenn :

« Il y a une confusion des fois dans la tête de gens quand on fait un jardin partagé dire c'est partagé donc on vient se servir, Incroyables comestibles il est ouvert à tous donc on peut venir se servir, c'est un type de jardin partagé, le jardin partagé on jardine ensemble et on récolte ensemble et après on partage entre les jardiniers, à Incroyables comestibles on partage avec tout le monde et donc tu peux prendre, il y a quand même un respect des jardiniers qui font du jardin partagé donc là si on va se servir dans un jardin partagé classique c'est plus du vol » (Gwenn, entretien réalisé en mars 2016)

- 54 Par contre dans les jardins partagés « classiques » la différence et la limite sont établies au cas par cas et personne par personne dans la sphère de leur pratique et ressenti comme nous décrit Mireille :

« Elle m'a dit donc on peut se servir ?, du coup, écoutez je ne vous conseille pas parce qu'il y a des personnes qui n'ont pas envie d'être dans le partage, mais ils sont dans leur production et donc vraiment sur la [parcelle] collective allez-y, mais... Et puis après, les autres, si la personne est là à la limite demandez-lui, mais parce que je sais que certains peuvent être vraiment plus crispés, pour moi c'est un peu de crispation je trouve certaines fois et j'ai pas envie qu'il se crée de confusion donc je dis les choses comme la règle a été établie au départ » (Mireille, entretien réalisée en aout 2016)

## Conclusion

- 55 Comme souvent lorsque l'on a recueilli et traité un volume d'informations qualitatives, il est frustrant pour les chercheurs comme pour leurs lecteurs de ne pouvoir en exposer une analyse riche de toutes les nuances et angles d'étude possibles. Néanmoins, c'est bien parce que la relative liberté de parole des personnes rencontrées produit un verbatim très riche et complexe que notre travail d'analyse thématique puis de lexicométrie prend son sens : les nécessaires élagages successifs (sélection de personnes, puis de segments de texte significatifs, puis de mots récurrents au sein de ces segments), s'ils peuvent s'analyser comme ne perte, sont également les garants que l'analyse produite n'est pas le résultat marginal d'artefacts tels qu'une situation de jardin trop particulière ou le propos momentanément décousu ou distrait d'un entretien par ailleurs passionnant. À partir de la matière que nous avons sélectionnée et des résultats que nous en avons présentés ici, nos conclusions portent sur la méthode, la pertinence de nos trois entrées théoriques, et la reformulation de nos hypothèses.
- 56 Sur le plan de la méthode, nous retenons que l'enquête par entretiens semi-directifs, dans un cadre de confiance obtenu par une fréquentation récurrente et amicale d'un nombre réduit de jardins partagés, nous a permis de récolter un matériau riche et dont nous pouvons interpréter nombre de nuances, d'ellipses et de sous-textes en contextualisant les réponses au regard du JP concerné. L'analyse thématique, dont nous n'avons pu donner ici que quelques résultats, reste une mine potentielle de suggestions pour la compréhension et l'aménagement de l'AU tant en matière de JP que plus largement d'investissement habitant dans la production d'une ville auto-soutenable.
- 57 Quant à l'analyse lexicométrique, dans la configuration particulière que nous avons choisie, elle a confirmé la compréhension globale que nous avons des jardiniers et des jardins au sein du SAT et ouvert des pistes nouvelles d'analyse en matière de rapports entre dynamiques individuelles et collectives. En effet, les trois classes lexicales très stables selon la CHD et bien disjointes suivant l'AFC (figures 1 et 2) distinguent clairement les pôles structurant nos hypothèses : liens, lieux et pratiques des jardiniers d'une part, interactions, flux et réseaux pour les jardins au sein du SAT d'autre part. Ceci n'est probablement pas sans rapport avec la sélection que nous avons opérée au préalable dans le corpus des entretiens, puisque le codage thématique des segments retenus tenait aux mêmes hypothèses ; ce choix a clarifié le corpus de l'effet brouillard produit par les échanges oraux (d'où la netteté des classes lexicales), mais l'a également sans doute appauvri d'éléments que nous n'avons pas jugé nécessaire de coder. Deux résultats ne peuvent par contre pas être considérés comme redondants avec nos présupposés et ont constitué pour nous de réelles avancées analytiques. D'une part les axes dégagés dans le plan de projection de l'AFC (figure 2) distinguent plus que nous ne l'aurions pensé les dimensions individuelles et collectives de l'engagement jardinier (premier facteur) et introduisent un gradient axiologique qui distingue les pratiques du sens qu'on leur donne (facteur 2). D'autre part le regroupement deux à deux, au sein de chacune des trois classes, de termes que par hypothèse nous avons rapportés pour l'un aux jardiniers et pour l'autre au SAT, nous a amené à construire de nouvelles perspectives de recherche : liens entre pratiques jardinières individuelles et flux générés dans le métabolisme du SAT, liens entre les lieux de jardinage et la dynamique

des réseaux dans la fabrique de la ville, mise à l'épreuve de la construction de liens interpersonnels par les interactions avec les autres acteurs du quartier et de la ville.

- 58 En ce qui concerne le corpus théorique mobilisé, rapprochant l'approche territorialiste italienne, l'approche socio-économique des systèmes agri-alimentaires et les espaces en transaction de la géographie sociale, ses effets sont manifestes tout au long du processus de recherche si bien qu'il est difficile de faire un bilan de ces choix. Nous pouvons toutefois pointer la richesse de ce rapprochement sur quelques points particuliers. D'une part en associant dans la construction du projet et dans nos hypothèses les deux niveaux du jardinier dans son JP et du JP dans le SAT, l'approche socio-économique ayant ici permis, en nous amenant à caractériser les flux, de sortir d'une approche trop exclusivement expérientielle, phénoménologique et idéologique des JP. D'autre part en abordant l'agriculture en ville non comme un phénomène en soi, mais comme participant d'une nouvelle expérience urbaine (que nous dirions territorialise) générant des recompositions dans les espaces des quartiers et dans les réseaux d'acteurs que la géographie sociale nous a invité à saisir en focalisant l'analyse sur quelques JP. Enfin en nous invitant à explorer la dimension temporelle, fondamentale dans l'expression des jardiniers, mais qui s'avère également sous-estimée dans l'analyse des dynamiques agri-urbaines : nous avons rapproché les parcours biographiques essentiels en matière agri-alimentaire, l'attention portée par les territorialistes au caractère unique de la « biographie territoriale » (Poli, 1999) et les enjeux d'élaboration versus de reproduction structurelle en géographie sociale (Bonny et Ollitrault, 2011).
- 59 L'analyse conduite confirme que les JP sont des espaces d'apprentissage des pratiques agroalimentaires pour les citadins qui prennent conscience des efforts et du travail nécessaire pour cultiver la terre. Pour nombre d'entre eux, le jardinage est un retour à leurs origines rurales, mais ils en construisent de nouvelles significations à partir de leurs habitudes et attitudes urbaines. La re-territorialisation d'une partie de la chaîne d'approvisionnement se présente alors comme un objectif pour la plupart des jardiniers qui cherchent à être plus autonomes vis-à-vis du système agro-industriel et commercial (de la production de leurs semences jusqu'à la réutilisation des déchets organiques). Leur volonté et leur capacité sont toutefois étroitement liées aux réseaux dont ils disposent. D'une certaine façon, les jardiniers nous semblent construire une approche territorialiste des rapports entre ville, agriculture et environnement, à l'échelle des lieux qu'ils vivent.
- 60 L'investissement habitant de type agri-alimentaire, par l'engagement dans des JP, se révèle donc concordant avec les objectifs et les enjeux des SAT, par exemple l'ancrage territorial, l'alimentation diversifiée, les technologies adaptées au milieu, la proximité dans la chaîne de production, bien que cette proximité pour le moment nous semble plus de type organisationnelle et relationnelle que territoriale.
- 61 Il n'est toutefois pas évident aujourd'hui de savoir si le système agri-alimentaire en place va être capable d'intégrer les aspirations et les compétences que révèlent ces pratiques habitantes. L'AU est encore « fluctuante » en terme d'espace accordé et de fonctions attribuées, son concept n'est pas défini par le droit (Desrousseaux et Stahl, 2014) et sa régulation se joue donc plutôt à l'échelle de la ville. La pérennité de la contribution habitante au SAT repose donc pour l'instant sur une légitimité reconnue aux habitants de co-construire les espaces, les réseaux et les régulations de l'AU. Dans ce contexte une articulation plus forte semble nécessaire entre les espaces de pratique

des acteurs locaux et les espaces de l'action publique, entre les acteurs institutionnels et les acteurs collectifs porteurs d'initiatives innovantes. À Rennes, l'association Vert le Jardin et d'autres acteurs collectifs s'y attèlent.

- 62 Que les articulations entre référentiels habitants et experts soient ou non explicitées, nos résultats montrent que les SAT ne peuvent ignorer l'émergence des JP. Nous constatons que les habitants-jardiniers questionnent l'urbanité de différentes manières. D'une part à travers la réappropriation des espaces : faire de l'agriculture en ville génère des tensions entre les jardiniers et d'autres usagers de l'espace, et redessine les liens, parfois hybridés, entre espaces publics et espaces privés, en privilégiant l'échelle du quartier, peu présente dans les études sur l'approvisionnement alimentaire des villes. D'autre part du fait de la mise en réseaux de leurs savoirs agri-alimentaires : de nouvelles formes de coopération émergent de la négociation de ces lieux et de leurs significations, de la reconfiguration des flux d'approvisionnements, d'aliments et de déchets, mais aussi de la requalification sociale et culturelle du geste agri-alimentaire. Enfin de nouvelles valeurs autour de l'autonomie, de la gratuité, du partage et de la convivialité, cherchent à trouver leur place et bousculent les formes plus classiques d'évaluation de la qualité qui sont au fondement de la confiance dans les échanges.

## Remerciements

- 63 Nous tenons à remercier la Région Bretagne, qui a financé ce projet dans le cadre du programme SAD (Stratégie d'attractivité durable) 2016, ainsi que la cellule recherche de l'UFR Sciences sociales de l'Université Rennes 2 et la composante rennaise de l'UMR CNRS 6590 ESO « Espaces et sociétés » qui en ont rendu possible la réalisation.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Arcusa V., C. Besson, C. Bigot, V. Bossu, U. Grewer, M. Joanicot, M. Mazodier, E. Mensah, J. Mwanza, J. Schindler, M. Pernis, C. Rault, A. Santos, S. Tumwesigye, A. Vassy et M. Zanella, 2011, *Rennes Métropole, ville vivrière ?* Mémoire de Projet Ingénieur, Spécialité « Systèmes de Production et Développement Rural », Rennes, Agrocampus Ouest, 2011, 149 p. [En ligne] URL : <http://www.dijon-ecolo.fr/doc-telechargeable/agriculture/Rennes-ville-vivriere.pdf>, consulté le 16 juillet 2017.

Azcarate, T.G. et J.S. Cañada, 2016, Les systèmes alimentaires territorialisés : première approche sur le cas espagnol, *Journal Resolis* 12, « Les systèmes alimentaires territorialisés en méditerranée », pp. 16-19.

Bonny, Y. et S. Ollitrault, 2011, Pour une approche pluridisciplinaire des mobilisations relatives à l'espace, in : Bonny Y., S., Ollitrault, R. Keerle, Y. Le Caro (dir.), *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 7-19.

Castel, O., 2011, La territorialité des systèmes agricoles, in : H. Amemiya (dir.), *Du Teikei aux AMAP - le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 289-302.

Colonna, P., S. Fournier, J.-M. Touzard, J. Abecassis, C. Broutin, D. Chabrol, C. Deverre, M. François, D. L. Stimolo et V. Méry, 2011, Systèmes alimentaires, in : Ensouf C., M. Russel, N. Bricas (dir), *Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique du ALIne*, Quae, Versailles, pp. 79-108.

D'Andrea, N. et P. Tozzi, 2014, Jardins collectifs et écoquartiers bordelais : De l'espace cultivé à un habiter durable ? *Norois*, 231, pp. 61-74, [En ligne] URL : <http://norois.revues.org/5087>, consulté le 25 juin 2017.

Dansero, E., 2013, Individui e gruppi : alla ricerca degli attori nello sviluppo territoriale, *Eso Travaux & Documents* [En ligne], 35, pp. 11-19 URL : <http://eso.cnrs.fr/fr/publications/eso-travaux-et-documents/n-35-juin-2013.html>, consulté le 2 juillet 2017.

De Schutter, O., 2014, *Final Report : The transformative potential of the right to food*, Human Rights Council, A/HRC/25/57, United Nations, New York, 28 p.

Demailly, K.-E., 2014, Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ?, *EchoGéo* [En ligne], 27, 18 p. URL : <http://echogeo.revues.org/13702>, consulté le 2 juillet 2017.

Dematteis, G. et A. Magnaghi., 2016, Relazione introduttiva, Communication à la *Conférence annuelle de la Société des Territorialistes*, 20-21 octobre 2016, Galicano (Italie), [En ligne] URL : <http://www.societadeiterrorialisti.it/wp-content/uploads/2016/11/Relazione-introduttiva-Dematteis-Magnaghi.pdf>, consulté le 24 mars 2017.

Desrousseaux, M. et L. Stahl, 2014, L'appréhension de l'agriculture urbaine par le droit français, *Géocarrefour*, 89, 1-2, pp. 65-73.

Deverre, C. et C. Lamine, 2010, Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales, *Économie rurale*, 317, pp. 57-73.

Ernwein, M., 2015, *Jardiner la ville néolibérale. La fabrique urbaine de la nature*, Thèse de géographie, Faculté des Sciences de la société, Université de Genève, 569 p.

Fallery, B. et F. Rodhain, 2007, Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistiques, cognitive, thématique, Communication à la *XVI<sup>e</sup> Conférence Internationale de Management Stratégique*, Juin 2007, AIMS, Montréal, 16 p., [En ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00821448/document>, consulté le 28 mars 2017.

Faucheux, B., 2016, La coopération décentralisée entre régions méditerranéennes, outil de développement agricole et alimentaire durable des territoires, *Journal Resolis*, 12, pp. 13-14.

Ferrara, M. et N. Friant, 2016, Comprendre les réactions aux réformes en Belgique francophone à travers les médias écrits grâce à l'analyse lexicométrique avec le logiciel IRaMuTeQ,

Communication aux *Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles 2016*, Juin 2016, Nice (France) [en ligne] URL : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2016/01-ACTES/83237/83237.pdf>, consulté le 2 mai 2017.

Frézel J., Y. Lazzeri et V. Merle, 2016, Vers des systèmes alimentaires territorialisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Journal Resolis*, 12, pp. 26-33.

Huamé, E. et D. Hardy, 2006, *L'économie sociale en Bretagne : pour une région compétitive, sociale et solidaire*. Rapport au Conseil économique et social de Bretagne, Conseil économique et social de Bretagne, Rennes, 587 p.

- Jouen M. et F. Lorenzi, 2014, La dimension territoriale et politique des circuits courts alimentaires : représentations et enjeux dans le débat européen sur la politique agricole commune, *Sciences, Eaux & Territoires*, 13, pp. 12-18.
- Lamine, C., 2008, *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Éditions Y. Michel, Gap (France), 163 p.
- Lamine, C., 2015, Sustainability and resilience in agrifood systems : reconnecting agriculture, food and the environment, *Sociologia ruralis*, 2015, 55, 1, pp. 41-61.
- Le Caro, Y., 2007, *Les loisirs en espace agricole. L'expérience d'un espace partagé*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 431 p. [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/pur/383>, consulté le 2 janvier 2017.
- Le Caro, Y. et V. Van Tilbeurgh, 2010, Séparer et coordonner : le marquage des espaces ordinaires et remarquables. Le cas des espaces agricoles et des réserves naturelles, *ESO travaux et documents*, 30, pp. 91-104. [En ligne] URL : [http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO\\_30/Le\\_Caro\\_Van\\_Tilbeurgh.pdf](http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_30/Le_Caro_Van_Tilbeurgh.pdf), consulté le 27 février 2017.
- Legrand, N., 2014, *Evaluation des impacts socio-économiques des circuits courts sur les territoires*, FRCIVAM, Rennes, 8 p. [En ligne] URL : [http://www.civam-bretagne.org/files/fil\\_bd/CC/SALT/SALT-%20r%C3%A9sultat%202014-fr.pdf](http://www.civam-bretagne.org/files/fil_bd/CC/SALT/SALT-%20r%C3%A9sultat%202014-fr.pdf), consulté le 12 juillet 2017.
- Leimdorfer, F. et A. Salem, 1995, Usage de la lexicométrie en analyse de discours, *Cahier des sciences humaines*, 31, 1, pp. 131-143 [En ligne] URL : [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_4/sci\\_hum/41740.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41740.pdf), consulté le 2 juin 2017.
- Le Velly, R. et D. Paturel, 2013, Des circuits courts pour l'aide alimentaire ? Hybridation de régulations dans un marché expérimental en Languedoc-Roussillon, *Revue d'études en agriculture et environnement - Review of agricultural and environmental studies*, INRA, 94, 4, pp. 443-465.
- Magnaghi, A., 2010, *Progetto Locale*, 2ème édition, Bollati Boringhieri, Turin, 256 p.
- Martin, P., P. Marchand, J.N. Consales, P. Scheromm, N. Burq, F. Ghestem et N. Darmon, 2017, Cultiver des légumes dans un jardin associatif de quartier d'habitat social, un moyen pour les femmes de réinterroger leurs pratiques alimentaires ?, *Nutrition Clinique et Métabolisme*, 31, 1, p. 75.
- Moles, A. et E. Rohmer, 1978, *Psychologie de l'espace*, 2ème édition, Casterman, Paris, 246 p.
- Muchnik, J., D. Requier, D. Sautier et J.-M. Touzard, 2007, Introduction : Les Systèmes agroalimentaires localisés (SYAL), *Économies et Sociétés, Série « Systèmes agroalimentaires »*, 29, pp. 1465-1484.
- Mundler, P., J.-N. Consalès, G. Melin, C. Pouvesle et P. Vandenbroucke, 2014, Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières, *Géocarrefour*, 89, 1-2, pp. 53-63.
- Nahmías, P., 2017, *L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*, Thèse de géographie, Université Rennes 2, Rennes, 407 p.
- Nahmías P. et Y. Le Caro, 2012, Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales, *Environnement urbain/Urban Environment*, 6, pp. 1-16, [En ligne] URL : [http://www.vrm.ca/EUUE/Vol6\\_2012/EUE6\\_Nahmia\\_Le\\_Caro.pdf](http://www.vrm.ca/EUUE/Vol6_2012/EUE6_Nahmia_Le_Caro.pdf), consulté le 28 mai 2017.
- Poli, D., 1999, *La piana fiorentina : una biografia territoriale narrata dalle colline di Castello*, Alinea editrice, Florence, 190 p.

- Poli, D., 2003, *Attraversare le immagini del territorio : un percorso fra geografia e pianificazione*, All'insegna del Giglio, Florence, 89 p.
- Rastoin, J.-L. et G. Ghersi, 2010, *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Quae, Anthony (France), 584 p.
- Rastoin, J.-L., 2015a, Le concept de systèmes alimentaires territorialisés, in : *Les systèmes alimentaires territorialisés, source de diversité et outil d'intégration et de compétitivité*, Actes du colloque, Université Laval, Québec, 1-2 octobre 2015 [En ligne] URL : [https://issuu.com/chaireunescoadm/docs/actes\\_2015\\_sat](https://issuu.com/chaireunescoadm/docs/actes_2015_sat), consulté le 18 juillet 2017.
- Rastoin, J.-L., 2015b, Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques, *Économies et Sociétés, série « Systèmes agroalimentaires »*, 49, 8, pp. 1155-1164.
- Rastoin, J.-L., 2015c, Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel, *Journal Resolis*, 4, pp. 11-13.
- Ripoll, F., 2006, Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace, in : Bulot T., V Veschambre (dir.), *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, L'Harmattan, Paris, pp. 15-36.
- Rouillé d'Orfeuil, H. et C. Landrot, 2016, Promouvoir la transition alimentaire, un objectif commun pour tous les citoyens et citoyennes de la méditerranée, *Journal Resolis*, 12, pp. 10-12.
- Scheromm, P., 2015, L'expérience agricole des citoyens dans les jardins collectifs urbains : le cas de Montpellier, *Développement durable et territoires*, 6, 1, 21 p. [En ligne] URL : <http://developpementdurable.revues.org/10726>, consulté le 17 juillet 2017.
- Séchet, R., I. Garat et D. Zeneidi (dir.), 2008, *Espaces en transactions*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 359 p.

## NOTES

1. Piloté par la FRCIVAM Bretagne ce projet a rassemblé des partenaires académiques comme Agrocampus Ouest ou l'université Rennes 2, des collectivités territoriales comme Rennes Métropole et des organismes de développement agricole et rural. Page web dédiée : [http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=132&ref\\_rub=21&ref=59](http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=132&ref_rub=21&ref=59).
2. Une même personne a été interrogée en tant que jardinier et en tant que responsable associatif et trois des entretiens ont été passés avec deux voire trois interlocuteurs.
3. 30 individus, mais les propos d'une personne ont été dissociés selon la « casquette » de jardinier ou de responsable associatif qu'elle prenait durant l'entretien.
4. La lemmatisation consiste à regrouper les mots en annulant leurs variants : « les verbes sont ramenés à l'infinitif, les noms au singulier et les adjectifs au masculin singulier. IRaMuTeQ réalise la lemmatisation à partir de dictionnaires, sans désambiguïsation » (documentation IRaMuTeQ, [En ligne] URL : [http://www.iramuteq.org/documentation/fichiers/documentation\\_19\\_02\\_2014.pdf](http://www.iramuteq.org/documentation/fichiers/documentation_19_02_2014.pdf)).



---

## RÉSUMÉS

Nous proposons d'examiner en quoi l'expérience citadine des jardins partagés contribue à renouveler le système agri-alimentaire territorialisé (SAT) d'une ville, Rennes (Bretagne, France). Pour penser l'expérience habitante et les dynamiques des systèmes alimentaires territorialisés dans un même mouvement, trois corpus théoriques sont mobilisés : l'approche territorialiste qui rapproche agriculture, ville et territoire, un ensemble de travaux d'économie et sociologie agri-alimentaire territorialisée et la géographie sociale qui pose les jardins partagés comme espaces-enjeux. Sur la base de 27 entretiens semi-directifs de jardiniers et de responsables associatifs, une analyse du contenu du discours et une analyse lexicométrique avec IRaMuTeq sont présentées. Au niveau des jardiniers, la construction de liens et de lieux, si elles résultent de leurs pratiques agricoles et alimentaires, en sont d'abord des motivations. Au niveau du SAT, le processus de territorialisation tient à la richesse des interactions, des flux et des réseaux qu'il mobilise plus qu'au localisme des circuits économiques. L'analyse lexicométrique révèle en outre des liens forts entre pratiques individuelles et flux économiques, entre les lieux des jardins et la dynamique des réseaux associatifs, entre la construction du lien interpersonnel et la conflictualité des interactions entre acteurs.

This paper aims to give some evidence of the contribution of the urban community garden's experience to the renewal of the place-based agro-food system (PAS) in the city of Rennes (Brittany, France). To mingle thoughts about inhabitant's experience and about the dynamics of PAS, three theoretical backgrounds are referred to. The Italian territorialist approach which twins agriculture, sustainability and the city; socio-economic research on place-based agro-food systems and the social geography which considers community gardens as 'espaces-enjeux' (spatial issues). From 27 semi-structured interviews of gardeners and association leaders, a content analysis of discourses and a lexicometric analysis using the IRaMuTeQ software are presented. At the individual level, ties and places are built from agricultural and food practices whereas they are motivating the commitment. At the PAS level, the process of territorialization is that the social interactions, flows and networks that are committed, more than the localism of economic channels. Lexicometric analysis points out strong linkages between individual practices and economic flows, between the garden's places and the dynamics of associative networks, between interindividual ties and stakeholders conflictuality.

## INDEX

**Keywords :** community gardens, city dweller's experience, place-based agro-food systems, urban agriculture, self-sustainable planning, social geography, Rennes, Brittany, France

**Mots-clés :** jardins partagés, expérience habitante, systèmes agri-alimentaires territorialisés, agriculture urbaine, aménagement auto-soutenable, géographie sociale, Rennes, Bretagne, France

## AUTEURS

### GIULIA GIACCHÈ

Ingénieure de recherche, UMR CNRS 6590 ESO Espaces et sociétés, France, courriel : giacche.giulia13@gmail.com

**YVON LE CARO**

Maître de conférences, UMR CNRS 6590 ESO Espaces et sociétés, France